



Châtillon Infos

N° 99

DECEMBRE 2016



Mickael Larmet P10



Daniel Pardin P17



« Planter des arbres, c'est planter des graines de paix et d'espoir »

Wangari Maathan

Les vœux du conseil : Le 16 janvier à 17h30

L'enquête publique pour le remembrement sera courant mars 2016



Plashez ce code pour accéder au site web de la commune



SOMMAIRE

Mairie

- Le mot du Maire P3
- Brèves de comptoir d'accueil. Fermeture de le trésorerie P4
- Participation citoyenne P5
- Vos Elus y étaient. Adieu à l'institut Jean Lonjaret P6
- Le Mot du Choucas. TNT P7
- Planter un arbre pour la vie... Poésies des enfants P8
- Poésie des enfants. Fête du 8 Décembre P9
- Portrait de Mickaël Larinet P10
- Voirie. Broyeur à végétaux P11
- Eclairage public. Remembrement P12
- Panneaux d'information P13
- Urbanisme P14
- Action réfugié P15
- 52 Fusiliers, Repas des ainés P16
- Daniel Pardin prend sa retraite P17
- Médiathèque, Accueil périscolaire P18

Associations

- Créa'momes, CAP Cellule emploi P19
- Cap cellule emploi P20
- ADMR P21
- Aplus P22
- Le petit Chessillon P23
- Mines de Liens P24
- Collège P25
- Kaléidoscope P26
- Kimochi, T3C P27
- Puces Café P28
- Joujoubus, Ecole de musique P29
- Dates à retenir P30

- La Page Ludique P31
- Votre avis nous intéresse P32

Prochaine édition : Mars 2016

Le mot du Maire

C'est un village d'environ deux mille habitants, situé à une vingtaine de kilomètres d'une grande métropole européenne. On sent bien à parcourir ses rues que l'on est dans un « village - dortoir » : il n'y a presque aucun commerce, la vie associative est atone. Quant à la mairie, c'est une annexe de la mairie centrale, qui ne regroupe que quelques services dits « de proximité », mais où on ne voit jamais aucun élu. Le pouvoir est ailleurs.

Châtillon dans dix ans ? Non, c'est en fait la description d'un village du nord de l'Allemagne que j'ai eu l'occasion de visiter il y a quelques années. Mais l'analogie avec notre commune m'avait alors frappé.

Si je vous en parle aujourd'hui, c'est parce que je crains et avec moi l'ensemble de mes collègues maires des environs, l'ensemble aussi des élus de Châtillon, que cela ne devienne un jour la réalité chez nous aussi.

Les technocrates qui nous gouvernent, peut-être séduits par le modèle allemand une fois encore (c'est toujours mieux chez le voisin), se sont imaginés que la France avait besoin de très grandes régions (c'est fait, un peu n'importe comment, mais c'est fait), de grandes communautés de communes (c'est fait, mais ce n'est pas fini!), et comptait bien trop de communes. Voici donc qu'on nous explique qu'une commune, pour être efficace, devrait rassembler entre 6000 et 10000 habitants, pas moins. Quant on sait que parmi les 36 000 et quelques communes françaises, 30 000 ont moins de 1 000 habitants, on imagine l'ampleur de la tâche !

On voudrait qu'en quatre ans on réforme un système auquel personne n'a osé toucher pendant deux siècles...

Nous avons la chance (?) dans le Rhône de figurer parmi les départements pionniers dans ce domaine (je vous laisse deviner pourquoi). Le Préfet, qui représente l'État, suggère donc de fusionner une nouvelle fois les communautés de communes. Nous nous retrouverions dans un ensemble de près de deux cent communes, qui

regrouperait tout le Beaujolais (au sens très large), qui s'avérerait vite ingouvernable.

La solution ? Diminuer le nombre de communes, évidemment ! Il existe un moyen évident de convaincre les élus qui ne seraient pas convaincus de l'intérêt de la manœuvre, et tous les gouvernements savent l'utiliser : l'incitation financière. En clair, vous faites ce que vous voulez, mais si vous ne faites pas ce qu'on vous demande, vous n'aurez plus de financement.

Devant ces perspectives enthousiasmantes, vos élus se sont mis au travail. Des contacts ont été pris il y a plus d'un an déjà avec les communes voisines. Un calendrier raisonnable serait le suivant : former une « commune nouvelle » en 2019 pour qu'elle soit en place pour les élections de 2020. Il n'y a donc pas lieu de se précipiter. Mais il ne faut pas trop tarder non plus, et ne pas laisser à l'autorité administrative le soin de déterminer les périmètres des futures communes.

La réflexion s'est donc engagée à l'échelon de la Communauté de communes, afin de présenter un projet cohérent.

Cette réforme va-t-elle renforcer la démocratie locale ? Il est permis d'en douter fortement. Dans de grandes circonscriptions, il y a fort à parier que les élections seront très politisées. Les partis y gagneront des places pour leurs membres et leurs amis, la vie politique locale se professionnaliserait, le pouvoir s'éloignerait un peu plus des citoyens... et je laisse à chacun le soin d'imaginer la suite selon son humeur.

B. Marconnet, sans doute le dernier maire de Châtillon



Brèves de comptoir ...

d'accueil

Ordures ménagères

Nous vous rappelons quelques règles élémentaires en matière de présentation des conteneurs.

Selon l'arrêté N°44/2005 du 18 mai 2005 :

« Sauf dispositions particulières acceptées par la Commune et la Communauté de Communes, **les déchets doivent être présentés sur le domaine au plus tôt, la veille au soir après 18h00 précédant la collecte.**

Les abus manifestes de sorties hâtives de conteneurs seront sanctionnés ainsi que prévu à l'article 14. Il reste entendu que les usagers du service sont civilement responsables du fait de leurs récipients avant toute manipulation des agents chargés de la collecte. »

Article 6 : Récupération des conteneurs après la

collecte en porte à porte:

« Chaque propriétaire ou gestionnaire d'immeuble devra prendre ses dispositions pour retirer les récipients vides du domaine public aussitôt après le passage de l'équipe de collecte. **Les conteneurs vides doivent être retirés avant 12h00 au plus tard.**

Pour les habitations dont aucun occupant n'est présent durant la journée, il sera toléré que les conteneurs présentés à la collecte matinale soient retirés avant 18h00 le jour de collecte.

Tout conteneur présent plus de 24 heures sur la voie publique après la collecte pourra être retiré par les services techniques communaux. Ces abus pourront être sanctionnés ainsi que prévu à l'article 15. »

Fermeture de la trésorerie du BOIS d'OINGT

Le Centre des Finances Publiques du Bois d'Oingt sera fermé au public le **jeudi 31 décembre 2015**.

A compter du 1^{er} janvier 2016, **les activités liées au recouvrement de l'impôt** seront regroupées au sein du Service des Impôts des Particuliers de Tarare, d'ores et déjà compétent pour les déclarations de revenus, les impôts locaux et les réclamations des contribuables. Les usagers pourront ainsi traiter de leur situation fiscale d'ensemble en un lieu unique. Une permanence des services des finances publiques sur la commune, dont les modalités pratiques sont en cours de définition, sera mise en place en 2016.

Les coordonnées et les horaires d'ouverture du Service des Impôts des Particuliers de Tarare sont indiqués ci-dessous. Les contribuables peuvent également se connecter sur **impots.gouv.fr** à leur espace particulier confidentiel et sécurisé pour effectuer l'ensemble de leurs démarches fiscales (consultation de

leur situation fiscale, réalisation d'un paiement, signalement d'un changement d'adresse, réponses aux questions...).

Les activités liées à l'encaissement des recettes communales (cantines, crèches, garderies, centres de loisirs...) seront pour leur part transférées à compter du 1^{er} janvier 2016 au Centre des Finances Publiques de Chazay d'Azergues, à l'exception de Jarnioux et Ville sur Jarnioux qui rejoindront la trésorerie de Villefranche Rivoli.

Contact :

Direction régionale des Finances Publiques de Rhône-Alpes et du département du Rhône

Mission communication : Jean-Christophe Bernard ☎ 04.72.40.84.25

Participation citoyenne

Le 29 septembre 2015, le Maire a co-signé avec le colonel Wioland, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Lyon, un protocole de participation citoyenne.

Il s'agit là d'un dispositif qui a été largement présenté lors d'une réunion publique à laquelle près de 200 Châtillonnais ont participé.

Selon les termes mêmes du protocole, « Le dispositif vise à :

- rassurer la population ;
- améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation ;
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité. »

De façon générale, « La démarche de "participation citoyenne" consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif

doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. »

Assez rapidement, cinq personnes se sont portées volontaires pour constituer ce réseau. Elles habitent cinq endroits différents de la commune, ce qui assure un bon maillage du territoire. Le rôle de ces référents est d'être particulièrement vigilants envers tout ce qui peut révéler ou annoncer un acte de délinquance (on pense en premier lieu aux cambriolages : repérer un véhicule suspect, par exemple), mais aussi de transmettre de façon privilégiée ces informations à la Gendarmerie. Mieux vaut – cela a été répété – une fausse alerte qu'une information perdue.

L'échange d'informations entre la Mairie et la Gendarmerie fonctionne déjà bien, grâce notamment à la Police municipale et au Groupe de travail sur la prévention de la délinquance ; ce dispositif, qui implique plus largement les citoyens, devrait permettre de lutter de façon encore plus efficace contre la délinquance, et apporter une aide et un soutien à l'action de la Gendarmerie, particulièrement dans cette période où ses missions sont appelées à se multiplier.

Les référents auxquels vous pouvez donc vous adresser pour transmettre toute information utile sont :

- Mme Catherine BRESSE-CROLLA 18 impasse du Vallon de la Colletière catherine.bresse@laposte.net
- M. Michel CHASSIN 203 montée de la Roche 06 37 17 03 49
- M. Emmanuel CHAVANNE 245 chemin de la Greffière manuportab@gmail.com
- Mme Marie-Laure LAMBERT 417 route de Bayère marielaurelambert@yahoo.fr
- M. Dominique MICHELOT 33 lotissement du Domaine des Vignes d.michelot@laposte.net
06 52 39 09 26

Vos élus y étaient ...

Deux jours de **formation** pour le responsable du service technique et deux élus sur les plans communaux de sauvegarde (**PCS**) ; la municipalité a entrepris de réactualiser celui de Châtillon.

Rencontre à Belleville avec l'association pour le développement et la promotion des marchés sur le thème « de nouvelles idées pour aménager son marché ».

Plusieurs réunions concernant l'aménagement foncier (remembrement) dont deux particulièrement importantes intercommunales (commission intercommunale de l'aménagement foncier) et une avec le ministère de l'environnement suivi d'une visite sur le terrain.

Participation à la plantation par les élèves d'un arbre pour le climat à l'école primaire, et de plusieurs arbres au collège.

Participation à deux réunions du collectif cantonal pour l'accueil des migrants.

Conférence au collège dans le cadre de la semaine commémorative pour le 70^{ème} anniversaire de l'inauguration du monument des 52 fusillés du Pont de Dorieux (voir article spécifique dans le présent bulletin).

Forum de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées : présentation du travail des commissions et exposé sur le schéma de référence à l'échelle du Beaujolais, quel futur pour notre territoire ?

Forum du CAUE (Conseil architecture urbanisme environnement) sur l'aménagement des centres de village « centres bourgs – lieux de vie ».

Réunion informative à la préfecture du Rhône sur la transition énergétique.

Visite (responsable service technique + élu) au salon Paysalia à Eurexpo.

Réunion à la préfecture sur le plan communal de sauvegarde : système d'alerte et d'information des populations.

Formation organisée par la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées sur les conséquences de la loi NOTRe et les communes nouvelles.

Réunion de concertation organisée par les établissements Lafarge.

Réunion débat autour de la place du développement durable au sein des centres sociaux.

Comité des financeurs de CAP Générations.

Manifestation de protestation contre la fermeture de la trésorerie du Bois d'Oingt.

Rencontre avec les élus de Saint-Germain – Nuelles à propos d'un projet culturel intercommunal.

Célébration de la Sainte Barbe avec les sapeurs-pompiers de Chessy – Châtillon – Le Breuil.

Aujourd'hui, l'OVE (Œuvre des Villages d'Enfants) souhaite se rapprocher de l'agglomération lyonnaise afin d'éviter des trajets longs et coûteux. L'aventure continue donc, mais à Lyon 9^e.

Quant au site de Châtillon, la même association projette d'y installer un établissement pour adultes handicapés. Le « Château Lassalle » sera conservé, mais le reste des bâtiments laissera place à de nouvelles constructions plus adaptées à leurs nouvelles fonctions et aux normes actuelles.

Adieu à l'Institut Jean Lonjaret

Un peu à l'écart du village, et cependant bien présent dans la vie de notre commune, l'Institut Jean Lonjaret a ouvert ses portes en 1956, et il les referme définitivement en ce mois de décembre 2015.

En 59 ans, ce sont plus de 800 jeunes sourds qui ont été éduqués à Châtillon par plus de 1 000 professionnels. Fonctionnant tout d'abord comme un pur internat, l'Institut s'est peu-à-peu ouvert, au fil de l'évolution des pratiques éducatives, et de nombreux enfants ont fréquenté l'école, puis le collège de Châtillon.

Le Mot du choucas

On dit toujours que nous relatons les choses vues d'en haut, cette fois nous allons vous parler de ce que nous avons entendu : des interpellations, des réceptions de messages.

Notre rubrique nous apportait beaucoup de satisfaction car nous entendions dire que c'est en général la rubrique du bulletin lue en premier; certes cela vient de la part de ceux qui l'apprécient !

Le hasard fait que récemment plusieurs interpellations sont arrivées à nos oreilles nous reprochant de nous contenter d'évoquer des incivilités nocturnes dues à des adultes sans relater la suite donnée : nous ne sommes pas au courant de tout, et ça n'est pas à nous, pauvres volatiles, de jouer les redresseurs de torts !

Nous souhaitons simplement apporter une note humoristique au bulletin, en pointant du bec vos comportements qui nous semblent étranges ; pas question d'être trop précis, chez nous pas de chouca-délateurs.

Un autre exemple : le coup de bec que nous avons donné au comportement des chats dans les jardins de poches, et le danger qu'ils représentent pour nous si nous nous aventurons sur le sol dans le village, n'a pas fait sourire tout le monde...

Votre réception tv va changer Le 5

Avril 2016 ! Pas de Panique !

- Dans le cas d'une réception Hertzienne (antenne râteau) :

Avant tout vérifier que votre TV soit compatible HD, pour ce faire mettre TF1.

Si en haut à droit de l'image vous avez ce sigle HD

Votre TV est compatible !



Si non il vous faudra un récepteur TNTHD

- Dans le cas d'une réception Satellite, avec une parabole :

Quel que soit votre téléviseur vous devez vérifier si le démodulateur, le petit boîtier qui est connecté à la parabole, est compatible en vérifiant si l'inscription HD est notée en façade.

On nous reproche de ne pas tout voir, même des faits qui dénaturent le paysage et qui perdurent depuis de nombreux mois, comme des épaves de voitures ou des installations hétéroclites proches de la rivière : pas sûr que les responsables de telles situations et agissements lisent notre rubrique, et donc que nos propos aient une influence sur eux. Nous avons cependant été sensibles à la remarque et avons attiré là-dessus l'attention de la personne communale qui correspond chez nous à Choucarabinier.

En résumé nous devenons un peu choucabotins en prenant connaissance des remarques, observations et suggestions qui nous arrivent par différents choucanaux ; nous avons l'orgueil de penser que vous portez une certaine considération de notre rubrique, et même que vous pensez qu'elle a une portée.

Quoiqu'il en soit nous espérons contribuer au moment agréable que procure la lecture du bulletin.



- Dans le cas d'une réception via ADSL (avec une box) :

Rien à changer, c'est votre boîtier qui fait le travail.

- Dans le cas du câble :

Cas n°1 : votre TV est directement connecté sur la prise murale :

La vérification de votre TV est la même que pour un système hertzien, en se servant de la chaîne TF1 HD. (Voir paragraphe 1) si votre tv n'est pas HD il vous faudra un récepteur TNTHD

Cas n°2 : vous avez un boîtier TV associé au câble et là pas de problème c'est le boîtier du câble qui fait le travail.

Dans tous les cas les modifications sur les émetteurs peuvent entraîner des pertes de chaînes si c'est le cas, faite une nouvelle recherche de vos chaînes.

Planter un arbre, un geste pour la vie.....

« un arbre pour le climat »: les enseignants de l'école primaire et la municipalité ont décliné cette opération dans l'esprit de l'agenda 21.

Pour novembre 2015, en avant première de la Cop 21, les établissements d'enseignements étaient incités, sous le patronage de 3 ministères (de l'écologie, de l'éducation nationale et de la ville) et en lien avec un certain nombre d'associations, à planter un arbre un jour proche de la sainte Catherine (où tout prend racine!).

Le Directeur et les enseignants de l'école primaire ont souhaité un appui de la municipalité pour participer à cette opération avec les élèves.

Le groupe de personnes du comité de pilotage agenda 21 a choisi l'arbre avec les enseignants, après consultation de l'association « les Croqueurs de pommes »: une espèce ancienne et locale de pommier dit « la calville d'Oullins » ; les agents du service technique ont creusé le trou dans une des plates-bandes de la cour de l'école.

Le 26 novembre devant tous les acteurs, adultes et enfants, réunis dans la cour de l'école, le Directeur de l'école primaire a situé le contexte national de cette opération.

L'attention de tous à marquer par différents gestes le départ à la retraite de Daniel Pardin, a conduit à l'inviter à participer avec les enfants à ce geste symbolique.

Les élèves ont lu avec conviction textes, poésies et réflexions, ces dernières étant de leur propre cru et soulignant la symbolique de l'arbre dans le contexte du changement climatique.

Le Maire a rappelé le rôle de l'arbre dans l'enrichissement de la biodiversité, jouant en toute saison, un rôle majeur de garde-manger et d'abri pour la faune et la flore; il a terminé son propos en soulignant que, dans un contexte où certains répandent la mort, la plantation d'un arbre est un geste qui donne la vie.

Poésies récitées par les enfants (Un arbre pour le climat)

J'ai planté

J'ai planté un grain de blé
J'ai récolté du pain doré.

J'ai planté un pépin de raisin
J'ai récolté un tonneau de vin.

J'ai planté un noyau d'olivier
J'ai récolté un rameau de la paix.

J'ai planté un germe de cœur
J'ai récolté une forêt d'amour.

Robert Fabbri

« La Forest est un état d'âme »

Gaston Bachelard



« Si l'on m'apprenait que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier. »

Martin Luther King

Poésies récitées par les enfants (Un arbre pour le climat)Suite

La pomme et l'escargot

1 Il y avait une pomme
2 A la cime d'un pommier;
3 Un grand coup de vent d'automne
4 La fit tomber sur le pré !
5 Pomme, pomme,
6 T'es-tu fait mal ?
7 J'ai le menton en marmelade
8 Le nez fendu
9 Et l'oeil poché !
10 Elle tomba, quel dommage,
11 Sur un petit escargot
12 Qui s'en allait au village
13 Sa demeure sur le dos
14 Ah ! stupide créature
15 Gémit l'animal cornu

16 T'as défoncé ma toiture
17 Et me voici faible et nu.
18 Dans la pomme à demi blette
19 L'escargot, comme un gros ver
20 Rongea, creusa sa chambrette
21 Afin d'y passer l'hiver.
22 Ah ! mange-moi, dit la pomme,
23 puisque c'est là mon destin;
24 par testament je te nomme
25 héritier de mes pépins.
26 Tu les mettras dans la terre
27 Vers le mois de février,
28 Il en sortira, j'espère,
29 De jolis petits pommiers.

Charles VILDRAC

Le pommier de Châtillon

Nous avons planté ce pommier pour participer à l'opération « Un arbre pour le climat ».

Même si cet arbre à lui tout seul ne va pas sauver la planète, il est un symbole de la lutte du réchauffement climatique.

Et planter un arbre est aussi un grand pas pour la commune de Châtillon.

Nous espérons que la COP21 trouvera des solutions rapides et efficaces.



Si j'avais ...

Si j'avais un arbuste,
Ma planète serait plus robuste

Si j'avais un chêne,
Mon école serait super

Si j'avais un pommier,
Je serais meilleur écolier

Si j'avais une forêt,
Ma planète serait en paix.

Déborah Desprat

Fête du 8 Décembre

Pour préparer la fête du 8 décembre et les fêtes de fin d'année, notre village c'est paré d'un beau sapin et de ses décorations. L'Union des commerçants et artisans de Châtillon, le club primevère, les enfants du périscolaire et la municipalité ont tous contribué à donner à notre village des allures de fête. Merci à tous pour votre collaboration.



Portrait de Mickaël Larmet

20 ans animateur à CAP Générations et passionné de théâtre

Un parcours atypique pour une vocation qui se réalise.

C'est un jeune du village, où il est arrivé à 8 ans, où il connaît tout le monde et où, dit-il « j'ai fait mes conscrits ». Dès 16 ans il a commencé à être animateur auprès d'enfants. Comment est-ce possible Mickaël ? « C'est arrivé en 1ère. En fait, le système scolaire ne me convenait pas. Je me suis déscolarisé volontairement, seul contre tous, je suis resté 5 mois seul à la maison, à regarder entre 400 et 500 films. Mais je ressentais de la solitude, je ne voyais plus mes amis. Le déclic a eu lieu à la bibliothèque, en lisant des fiches de métiers. Je me suis senti attiré par l'animation, parce que ça bouge, on voit du monde. Je me suis renseigné à CAP, je me suis inscrit tout seul au BAFA et je l'ai eu à 17 ans ». Puis il a rencontré Sophie Laresse, responsable à CAP du secteur Jeunesse et avec qui il travaille actuellement, et Sylvaine Houdy directrice. Dans un premier temps il a travaillé dans cette structure comme bénévole l'été. Quel a été votre chemin ? « J'ai eu une première approche des ados et du métier, dit Mickaël, après c'est allé super vite ». Sa passion cinéphile s'est complétée par l'approche du théâtre, surtout la comédie et l'improvisation. « C'est une véritable vocation, dit le jeune homme, je me suis formé dans la troupe Le Nombriil du Monde à Lyon, avec Catherine Prisset au Bois d'Oingt et depuis 1 an je fais partie des Tréteaux Cassisiens ». Actuellement, à l'école primaire, avec les CE1-CE2-CM1-CM2, Mickaël assure l'atelier Théâtre du mardi après-midi dans le cadre des activités périscolaires et ça l'enchant. « Ils apprennent calme, sérieux, concentration, savoir écouter et communiquer. Grâce à l'improvisation, même les plus timides sortent de leur coquille, c'est important de se présenter avec une bonne élocution, d'oser parler en public, il y a toujours

bienveillance et respect entre nous ». Vos parents étaient désespérés, que pensent-ils aujourd'hui ? « Oui, ils ont eu du mal, mais maintenant ils sont heureux de ma stabilité et que j'aie trouvé ma voie. Ici à CAP l'ambiance est bonne, c'est une vraie chance d'y travailler, chaque matin je vais au boulot avec enthousiasme. Et puis, ajoute-t-il en souriant, avant je ne savais pas qu'on pouvait être payé en faisant des blagues sur scène, donc là, j'ai tous les avantages et tous les plaisirs ».

Note – Mickaël est aussi le président d'une sympathique association, les Brélons-Barjots, qui réunit des jeunes passionnés de vieux cyclomoteurs des années 70-80, qu'ils réparent et entretiennent, et avec lesquels ils font de grandes virées tous ensemble.



Travaux de voirie

entretien des chemins et des abords

Planning 2016 des travaux assurés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées (CCBPD). La liste annuelle des travaux a été proposée par le Comité voirie :

-Aménagement d'un cheminement sécurisé, rue du Bief. Après un test de juillet à octobre, il s'avère que le rétrécissement est favorable au ralentissement des véhicules sur cette voirie étroite très passante. L'idée est donc de sécuriser les déplacements des riverains et d'inciter les autres piétons à emprunter l'ancienne Grande rue.

-Place du 11 novembre : Réfection d'une portion de voirie entre l'atelier Kaléidoscope et le restaurant Le Petit Châtillon. Reprise des ralentisseurs, de la voirie et des trottoirs. Une recharge de gore rouge est également prévue pour embellir la place.

-Chemin des Granges : Réfection de la voirie et gestion des problèmes de ruissellement des eaux pluviales.

-Route de la Vallée (entre la rue de la Gare et la sortie du village côté Chessy) : Relevé topographique du secteur et étude des solutions techniques pour préparer une réfection globale prenant en compte les problèmes de sécurité routière, de partage de la voirie entre les divers véhicules à moteur, les piétons et les modes de déplacement doux, la question du stationnement et en-

Broyeur à végétaux, c'est parti pour 2016

Dans le cadre de l'Agenda 21 et lors des réunions publiques, des habitants ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier de l'utilisation d'un broyeur à végétaux, comme cela se pratique dans d'autres communes. (par exemple à Pommier).

Le brûlage des végétaux étant désormais interdit, il semblait nécessaire de trouver une solution alternative au dépôt en déchetterie. Celui-ci nécessite de nombreux déplacements, des véhicules adaptés et représente un coût aussi bien pour celui qui apporte que pour la collectivité.

fin l'amélioration esthétique de l'entrée du village.

Sécurité des voies de circulation :

-Elagage des végétaux qui débordent sur les voiries : Comme annoncé précédemment, nous avons commandé la prestation d'un lamier qui passera sur toute la commune en décembre. Pour rappel, les particuliers sont tenus de tailler leurs haies à une hauteur réglementaire, en particulier celles qui pourraient gêner la visibilité (voir article à ce sujet dans ce bulletin).

-Routes départementales : Une nouvelle rencontre a eu lieu avec les représentants de la Maison du Rhône (MDR) en charge des voiries départementales. Nous continuons à réclamer la création d'un rond-point au niveau du carrefour du pressoir. De plus, nous cherchons la meilleure solution pour les embouteillages du carrefour des feux. La MDR fait des essais sur la temporisation des feux tricolores dans toute la vallée, ce qui peut expliquer des variations épisodiques. Ces essais devraient permettre de mieux écouler la circulation dans la vallée. Cependant, nous leur avons demandé d'apporter des propositions pour fluidifier la circulation rue de la gare et route de l'Arbresle. Si la MDR ne souhaite pas créer de marquages au sol dans le carrefour, nous attendons ses solutions.

D'autre part, une valorisation est possible des déchets végétaux grâce au broyage lorsqu'ils sont utilisés comme paillage ou mélangés au compost.

Au printemps 2016, après la période de taille, un chantier de broyage itinérant sera organisé. (probablement un vendredi après-midi et un samedi). Le broyeur se déplacera au « porte à porte », dans chaque quartier de la commune. Pour cette année, la municipalité louera un broyeur. Nous demandons dès aujourd'hui de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie ou lors d'une permanence Agenda 21 des samedis matin si vous êtes intéressés par ce service, et si vous souhaitez participer au groupe pour l'organisation.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le dossier technique du changement des ballons fluo (ampoules à vapeur de mercure) est arrivé en mairie à la fin de l'été. Il concerne 85 sources lumineuses et 20 armoires sur les 31 installées sur la commune. Outre le fait que les ballons fluo ne sont plus fabriqués, leur remplacement permettra une économie, nous passerons d'ampoules de 125W à des ampoules à 75 W pour le même résultat. Ce remplacement est subventionné par le SYDER qui gère l'éclairage public. Par contre le remplacement de ces sources entraîne des travaux sur les armoires qui sont obligatoirement remises aux normes. Nous ne détenons pas encore un bilan chiffré détaillé mais il apparaît un coût élevé pour les petits réseaux avec un retour sur investissement à plus de 30 ans, soit une fourchette de 7000 à 8000 euros pour un réseau à 2-3 points lumineux.

Les nouvelles armoires seront équipées d'une horloge radio synchronisée qui permet la modulation de la durée d'éclairage jour par jour, le choix d'un éclairage permanent ou d'une extinction nocturne à durée variable. Plus fiables que les horloges Theben actuelles, elles résoudront les problèmes d'éclairage trop tardifs ou trop précoces.

Dans le numéro 97 de Châtillon-info, nous vous demandions votre avis sur l'extinction nocturne. Très peu de réponses sont parvenues en mairie, toutes favorables. Doit-on en conclure qu'une extinction entre 23 h30 et 5h30, en dehors du centre

bourg peut être envisagée? Depuis la mi-novembre il n'y a plus aucune extinction nocturne sur la commune ce qui était le cas auparavant sur quelques réseaux avec des horaires variés. Les communes sont dorénavant tenues de prendre une délibération pour l'extinction et de l'annoncer officiellement par panneaux. La commune, dans un premier temps, par souci de simplification, s'est mise en conformité en ramenant toutes les pendules à une situation neutre. Cette manipulation a entraîné un dérèglement sur un secteur de la Colletière.

Le groupe Agenda21 économie d'énergie, outre l'extinction nocturne, prône une amélioration du confort et de la sécurité des collégiens et lycéens rentrant le soir afin de diminuer les trajets en voiture. Un devis est en cours pour équiper le chemin du MAPAS du collège au carrefour du chemin de la Colletière et pour réaménager le chemin d'Amancey.

Tout le réseau est à revoir, depuis l'inclinaison de la source afin qu'elle n'éclaire pas le champ voisin, en passant par l'élagage des arbres ou l'étude de la puissance souscrite au compteur en rapport à la puissance nécessaire.

Toutes vos observations sont les bienvenues. Si une petite promenade nocturne vous tente en janvier à partir de 18h, faites-vous connaître par le bulletin « votre avis nous intéresse ». Lorsque vous faites une observation, précisez bien où se trouve le luminaire défectueux.

une consultation publique officieuse en mairie) se déroulera courant mars 2016.

Il sera encore temps de formuler des remarques, observations et de prendre rendez-vous, le cas échéant, avec le commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Remembrement

Très important : à noter

Le remembrement -appelé aménagement foncier agricole et forestier-engagé dans le cadre du passage de l'A89 sur notre commune, arrive dans une phase très importante pour les propriétaires de parcelles dans le périmètre concerné.

En effet l'enquête publique officielle (car il y a eu

Panneaux d'information

La municipalité a décidé d'installer des panneaux d'affichage électronique au sein de la commune. L'objectif de ces panneaux est de permettre à la commune de mieux communiquer auprès des habitants sur l'ensemble des actions municipales.

Des informations sur la voirie en passant par les jours modifiés de collecte des ordures ménagères ou sur le déroulement d'activités culturelles ou scolaires, les panneaux vous donnerons des informations multiples et variées. Un contrôle centralisé de l'affichage depuis la Mairie permettra de vous informer en temps réel sur la vie de votre village.

Cette installation se déroulera en 2 étapes.

D'ici la fin de l'année 2015, un premier panneau électronique sera installé à proximité du parking de la gare sur la route de l'Arbresle dans le sens l'Arbresle-Châtillon. Cet emplacement visible du pont de l'Azergues jusqu'à la ligne SNCF est un point de passage important notamment pour les habitants de la rive droite de l'Azergues.

En 2016, nous procéderons à l'installation de 2 panneaux électroniques au sein du cœur de village afin que les habitants de cette zone aient eux aussi accès aux informations municipales.

Suite aux rencontres avec de nombreux fournisseurs et après avoir comparé les caractéristiques techniques et les conditions tarifaires, le conseil municipal a retenu la société Charvet. Basée aux Chères, elle fournit déjà de nombreuses communes mais aussi les panneaux d'affichage du Stade des Lumières. Notre choix nous permet de contribuer à stimuler l'emploi local mais aussi à répondre aux préoccupations d'empreinte carbone par leur proximité. Par ailleurs, pour s'intégrer dans notre démarche Agenda 21, toutes les préoccupations d'ordre environnementales

comme le recyclage ou la consommation d'énergie ont été prises en compte.

D'un point de vue financier, nous bénéficions d'une subvention départementale de 25%, cet investissement ne perturbera pas nos finances puisque le coût total de cette opération (achat et maintenance) ne dépassera pas les 323 euros par mois.

De plus, afin de respecter l'identité du village, ces panneaux seront recouverts (mât et contour) d'une couleur conforme aux caractéristiques des Pierres Dorées inscrites dans notre Plan Local d'Urbanisme.

Pour conclure, le conseil municipal est convaincu que l'installation de ces panneaux permettra de renforcer la communication auprès des habitants ainsi que le dynamisme du village auquel les Châtillonnaises et Châtillonnais aspirent.



URBANISME : Règlement sur les clôtures et les haies

Les clôtures :

L'édification des clôtures, quel que soit le type, quelles soient séparatives entre deux voisins ou en bordure de voies, est subordonnée à une déclaration préalable en Mairie - Article L 441-2 du Code de l'Urbanisme.

Les clôtures ne sont pas obligatoires. L'harmonie doit être recherchée dans leur conception pour assurer une continuité du cadre paysager notamment avec les clôtures avoisinantes, dans leur aspect (couleur, matériaux, etc. ...) avec la construction principale

Les supports de coffrets EDF, boîtes à lettres, commandes d'accès, gaz, etc. ... doivent être intégrés au dispositif de clôture à proximité de l'entrée principale.

Tout élément de clôture d'un style étranger à la région ou ne correspondant pas aux principes ci-dessus énoncés est interdit.

Les clôtures doivent être de conception simple. 3 principes sont autorisés :- **La haie naturelle** : Elle doit être constituée d'essences locales panachées de 1/3 de persistant maximum. Elle peut être éventuellement doublée d'un grillage ou encore par une murette d'une hauteur maximum de 0,20m, surmontée par un grillage.- **Le muret** : il s'agit d'un élément maçonné d'une hauteur maximale de 1,40m. Il ne peut pas être surmonté par un grillage. **Le mur** est utilisé dans les sites anciens où une harmonie avec des murs existants est nécessaire, ou lorsqu'il s'agit de créer des continuités urbaines et un front de rue,

Dans ce cas, des éléments d'animations peuvent permettre de rompre avec l'uniformité d'un mur continu (portail, façade de bâtiment, grille...).

La hauteur maximale autorisée est de 2,50 m mais peut être ponctuellement supérieure pour une meilleure intégration au terrain naturel.

Les plantations, Les arbres et les haies

Très souvent, les arbres ou les haies plantées à proximité des limites de terrain sont la cause des conflits entre voisins. Avant toute chose, sachez qu'il est toujours préférable de régler ce genre de conflit à l'amiable, plutôt que d'en venir à des batailles juridiques, longues, coûteuses et souvent sources de haine entre voisins.

Pour prévenir les empiétements ou la gêne causés aux propriétés voisines, des distances sont à respecter. Ces règles varient selon que les plantations longent une propriété privée, une voie communale, ou un chemin rural.

En cas de non respect de ces dispositions, le Maire peut, dans certains cas, imposer l'élagage des plantations.

Les distances à respecter sont les suivantes :

A) Pour les plantations situées entre deux propriétés privées

La distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est, en règle générale, de 50 cm pour les arbres dont la hauteur est inférieure à deux mètres.

Pour les arbres dont la hauteur est supérieure à 2.00m, ils devront être implantés au minimum à 2.00m de la limite de propriété.

La distance se compte à partir du centre du tronc.

Un voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes qui ont été plantés à une distance inférieure à la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur prévue à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

Nota:

Le point de départ de la prescription trentenaire pour la réduction des arbres n'est pas la date à laquelle ils ont été plantés mais celle à laquelle ils ont dépassé la hauteur maximale permise (cour de cassation 08 décembre 1981)

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en respectant les distances légales.

B-) Pour les plantations situées en bordure de chemin

Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins sans conditions de distance, mais les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des con-

ditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins.

Toutefois, dans un souci de sûreté et de commodité du passage, le maire peut, par arrêté, désigner les chemins de sa commune le long desquels les plantations devront être placées à des distances au plus égales à celles prévues pour les voies communales.

Qui doit entretenir les haies.

Si la haie est plantée en totalité sur une propriété, l'entretien et le tailage reste à la charge du propriétaire du terrain sur lequel est plantée la haie.

Si la haie est plantée à cheval entre deux propriétés, l'entretien et le tailage est à la charge par moitié des deux propriétaires des terrains mitoyens sur lesquels est plantée la haie.

Le plus simple, est que chaque propriétaire entretienne la haie chacun de son côté.

Dans le cas d'une propriété en location, si aucune précision n'est mentionnée dans le contrat du bail, l'entretien des pelouses et le tailage des haies restent à la charge du locataire.

Elagages:

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux de son voisin, peut contraindre celui-ci à les couper.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son terrain, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

La commune peut contraindre un propriétaire de couper les branches d'un arbre qui avance sur l'emprise publique.

Défrichements :

Dans les espaces boisés non classés, les défrichements sont soumis à autorisation, en application de l'article L 311-1 et suivants du Code Forestier.

Dans les espaces boisés classés figurant au plan de la commune, Les défrichements **sont interdits**, en application de l'article L 130-1 du Code de l'Urbanisme.

Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation **dans les espaces boisés classés** figurant au plan de la commune, en application de l'article L 130-1 du Code de l'Urbanisme.

Action réfugiés

« Informations données par la Sous-Préfecture au Collectif :

La date d'arrivée des réfugiés, dans le Rhône, est repoussée à la fin du mois de novembre.

Ils seront accueillis dans des CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile), à Lyon et y resteront pendant au moins 4 mois, le temps de faire leur dossier de demandeur d'asile.

Nous ne les accueillerons donc pas avant le printemps.

S'ils ont le statut de réfugiés, la Préfecture conseille de leur proposer un logement indépendant et non chez l'habitant. Les réfugiés ont en effet droit au RSA et sont dès lors capables de payer un loyer.

La région Rhône-Alpes/Auvergne accueillera **2500 réfugiés sur 2 ans**.

Afin de proposer à ces personnes des conditions de vie confortables il faut :

- . Recenser toutes les propositions afin de savoir qui peut proposer un logement – aider pour de l'alphabétisation – apporter une aide matérielle ou psychologique – aider dans des démarches administratives...

Logement

Il faut pouvoir s'engager dans la durée.

Contactez l'OPAC pour connaître les logements vacants.

Alphabétisation

Problème difficile à régler.

La Croix-Rouge propose des cours d'alphabétisation. Peut-elle former un groupe référent ? Le contact va être pris.

Idem pour les Restos du cœur.

Aide matérielle

Le plus de renseignements possible doit passer par le site du

Bois d'Oingt. Le Collectif ne stocke pas mais recense les propositions et recontactera les personnes lorsque le besoin se fera sentir.

Aide psychologique et accueil

Pour accueillir, il faut avoir envie.

Accueillir une famille de réfugiés, ça se prépare ! Il faut se faire aider par des associations.

Accueillir ne veut pas dire absorber mais respecter l'identité de l'autre et ne pas le maintenir dans une position d'assisté : intégrer oui, assimiler non.

L'information, la sensibilisation sont indispensables. Un travail de communication très complet doit être mené dès aujourd'hui.

Idées :

- . Recenser les personnes de notre secteur qui ont une connaissance de la culture et de la langue arabe.

- . Organiser une rencontre/conférence avec un(e) spécialiste du monde arabe.

Démarches administratives

La Préfecture peut-elle mettre à notre disposition 1 service civique ? *Le collectif s'en charge (information arrivée depuis le 4 novembre la personne qui est la service civique chargé du lien avec la préfecture fait parvenir ses coordonnées au collectif)*

Prendre contact avec Forum Réfugiés qui peut servir d'intermédiaire entre la Préfecture et les communes.

CADA

La Préfecture manque de centres pour accueillir les réfugiés et recherche des locaux.

Sont cités : la maison de retraite de Létra (propriété de l'hôpital de Grandris), le château de Lon-

geval, l'ADAPEI du Bois d'Oingt, l'ancien Conseil Régional de charbonnières.

Les maires demandent au Collectif de solliciter la Com .com par un courrier, enjoignant celle-ci de s'adresser à la Préfecture pour éventuellement créer un CADA. Ce courrier sera également transmis au Département et à la Région.

Ils demandent également aux représentants de ce même Collectif d'être présents à la réunion Com com du 25 novembre

pour intervenir sur le sujet. »

Commentaires : deux maires de la CCBPD présents le 4 novembre ont annoncé que le bureau des maires a abordé la question et amorcé une réflexion.

Les coordonnées du site de la mairie du Bois d'Oingt : onglet rapid'infos:

www.leboisdoingt.org

Les 52 Fusillés

Semaine commémorative pour le 70^{ème} anniversaire de l'inauguration du monument des 52 fusillés du Pont-de-Dorieux (1945-2015)

Le 19 juillet 1944, le village de Châtillon d'Azergues était le théâtre de l'assassinat par les nazis de 52 hommes extraits de la prison de Montluc à Lyon. Ils étaient résistants, juifs, otages... Le 7 octobre 1945, les Châtillonnais leur rendaient hommage en inaugurant un monument situé sur les lieux du drame.

En ce soixante-dixième anniversaire de l'événement, la municipalité a décidé de proposer un temps de réflexion et de recueillement.

Le mercredi 14 octobre, au collège de Châtillon, la commune avait invité l'historien Tal Brutmann, spécialiste des violences nazies et de la France de Vichy, à venir expliquer le contexte du massacre de Châtillon. Près de 80 personnes se sont retrouvées dans la salle polyvalente du collège Simone Veil. Les anciens élèves de 3^{ème}, qui avaient participé à une sortie au camp d'Auschwitz-Birkenau, ont présenté une riche exposition, avec en particulier une interview d'un survivant qui les avait accompagnés. Ensuite, le conférencier, en duo avec Antoine Grande du mémorial de Montluc, a présenté de manière claire et précise ce que l'on

sait de la terrible période de l'été 1944 dans la région Rhône-Alpes. Enfin, la municipalité, l'ONAC (Office national des Anciens Combattants), le Souvenir français et la Licorne ont présenté le fascicule qu'ils ont rédigé sur le triste jour du 19 juillet 1944. Cet ouvrage est disponible gratuitement en mairie pour ceux qui le souhaitent.

Le dimanche suivant, le temps commémoratif se poursuivait devant le monument du Pont-de-Dorieux. En présence du Sous-Préfet de Villefranche et du Président du Conseil départemental du Rhône, une centaine de personnes écoutait les hommages et discours, avant de se retrouver autour d'un verre, pour échanger. C'était l'occasion pour les témoins de partager leur expérience. On peut signaler que l'association Ecobeaupal, spécialisée sur l'étude des conflits dans le Beaujolais des Pierres Dorées, a lancé une enquête sur les paroles d'enfants. Ils cherchent les gens qui ont connu cette période de l'occupation, enfants ou adolescents, pour qu'ils expriment leurs ressentis et sentiments.

En ces temps difficiles où une violence aveugle s'abat partout dans le monde, le rappel de l'histoire permet de voir que la mémoire peut permettre de rester uni face à l'adversité.

Information sur l'organisation du repas des Aînés de janvier 2016

Le C.C.A.S. et l'ensemble du Conseil municipal de CHÂTILLON D'AZERGUES auront le plaisir d'inviter à un moment de convivialité autour d'un repas les Aînés habitant de façon permanente la commune (âgés de 70 ans au moins à la date de cette manifestation) le samedi 09 janvier 2016 à la salle des fêtes de CHESSY.

Une lettre d'invitation personnelle a été adressée à chaque personne concernée et connue de nos services administratifs fin novembre : une réponse est à donner en retour quelle que soit votre disponibilité avant le 14 décembre 2015.

Si cette invitation ne vous est pas parvenue début

décembre, nous vous prions de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie.

Nous conseillons aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes non inscrites sur les listes électorales pouvant être bénéficiaires de cette invitation de se faire connaître en mairie.

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport, un service de covoiturage sera mis en place par le CCAS : votre décision devra être formulée sur le coupon-réponse de votre invitation.

Daniel Pardin prend sa retraite : le village entier le regrette déjà !

Selon plusieurs témoignages de châillonnais, Daniel Pardin pourrait être élu « personne la plus gentille du village ». Né dans la Loire il y a 60 ans, Daniel voulait être cuisinier, mais pour aider sa famille, il doit être placé comme ouvrier agricole, et dès 15 ans assume des travaux de la terre très durs. Il arrive dans la commune en 1990, il travaille au service d'entretien au château Lassalle, puis le maire d'alors, Pierre Dupoizat, lui propose un poste d'agent technique de la commune, il y restera 25 ans. Daniel est polyvalent, il assure la surveillance des enfants dans la cour des écoles, l'aspect sécuritaire des entrées et sorties quatre fois par jour à proximité de l'école primaire, en ayant toujours un mot gentil voire une blague pour les enfants et pour les adultes. Il met en place l'installation de la cantine de l'école maternelle. Il est très dévoué pour assurer un nombre important de petits services demandés quotidiennement impliquant les écoles et la commune : cela faisant dire aux enseignants et aux élus qu'on aura bien du mal à le remplacer. Une autre de ses tâches : il est placier sur le marché le samedi matin, il y arrive dès 6 heures et ne repart qu'à 13 heures 30, après un nettoyage complet de la place pour le week-end. En arrivant à 6 heures, les samedis matin il gère avec un élu, ce qui n'est pas rare, la problématique des voitures gênant l'installation du marché en ayant le moins souvent possible recours à la méthode répressive.

Apparemment ce qui est le plus dur pour lui c'est de quitter l'environnement de l'école, « ils vont me manquer mes cabris ! » dit-il avec une émotion dans la voix.

Sa discrétion, sa gentillesse, sa simplicité, son dévouement ont été très largement soulignés dans les différents messages écrits et oraux exprimés dans la cour de l'école et en mairie, par les enfants, enseignants et leurs directeurs, le maire au

nom des élus actuels et des précédents mandats, un collègue du service administratif, le responsable du service technique, de nombreuses associations et les commerçants du marché qui ont joint à leur ressenti des gestes de générosité. Tous les témoignages ont permis de faire deux manifestations d'au revoir et de remerciements avec plusieurs dizaines de personnes et enfants présents et de nombreux cadeaux.



Merci Daniel ! on entend encore l'ovation des enfants plusieurs fois dans la cour de leur école entonnant : Daniel, Daniel, Daniel, Daniel, Daniel, Daniel

Très touché par de tels gestes de générosité Daniel Pardin tient à vous faire passer ce message : « je remercie vraiment très sincèrement tous ceux qui me connaissent, je ne pensais pas mériter autant d'honneur, de remerciements, de gestes de générosité. Je suis très touché par les mots des enfants qui accompagnent un nombre important de dessins que les enseignants ont aidé à compiler dans une sorte d'album, je les relirai à plusieurs reprises de même que les nombreux petits mots sur le livre d'or. Il est vrai que j'ai tout donné ce que j'avais de plus sincère et généreux au fond de moi au service de tous ceux qui œuvrent pour ce village si attachant »



L'Heure des enfants

Médiathèque
CHâtillon
essy
30 ANS

Mardi 22 décembre
de 11h à 11h45

Contes avec
Romarine !

Animation gratuite
ouverte à tous les
enfants à partir de
4 ans. Merci d'inscrire
vos enfants à l'avance,
à l'accueil de la
médiathèque (15 enfants
par séance).

F. BAILLON

Accueil périscolaire

des mercredis après-midi :

Les enfants du périscolaire des mercredis sont fiers de vous montrer leur projet en collaboration avec la mairie.

« Décorons notre village » avec des déchets recyclables : cartons d'emballages, bouteilles, ...

Cela tient vraiment à cœur de l'équipe d'animations de sensibiliser les enfants sur le fait que les déchets peuvent avoir une deuxième vie ! Venez voir nos œuvres autour de la mairie, l'école élémentaire et maternelle.



CREA'MOMES : ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs CREA'MOMES sera ouvert du lundi 21 au jeudi 24 décembre, de 7h30 à 18h. Deux permanences d'inscription seront organisées le mercredi 9 décembre de 18h à 19h30 et le samedi 12 décembre de 9h à 11h, dans les locaux de l'école maternelle de Châtillon d'Azergues.

Tous les renseignements et documents d'inscriptions sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : www.cc-beaujolais.com
Pour plus d'informations : Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69 et creamomes@cc-pierresdorees.com

CAP - Cellule emploi : nouveau projet associatif

Retour sur le samedi 21 novembre : les administrateurs et les professionnels présentent le nouveau projet associatif de CAP Générations

Le 21 novembre dernier, adhérents, habitants, partenaires, élus et financeurs ont été conviés à la présentation du nouveau projet associatif du centre social, projet validé par le CA de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

Après un accueil café/croissants, visite des locaux de CAP Générations, à Châtillon :

- les bureaux des professionnels : l'équipe de 7 permanents a été renforcée dernièrement par l'arrivée d'une jeune fille du territoire en service civique et l'embauche d'une Educatrice de Jeunes Enfants pour Cabanabulles.
- les salles de réunions : régulièrement mises à disposition des associations locales (Puces Café, A Plus, Kaléidoscope, Mines de Liens, ...)
- les salles d'activités avec présentation des activités : les échecs, les ateliers de discussion en anglais ou espagnol, la cuisine, les ateliers manuels enfants/parents, la sophrologie, l'heure du thé, CAP Café, les conférences/débats, l'accueil des ados pendant les vacances scolaires et les mercredis, vendredis et samedis hors vacances scolaires, l'atelier théâtre d'accompagnement scolaire, les Temps d'Activités Périscolaires, ...

Puis départ en bus pour faire le tour d'autres activités et actions : le P'tit Coup de Pousses (épicerie solidaire), l'Accueil Ados et les jeudis à la Traboule Buisantine, actions situées au Bois d'Oingt, passage près du sous-terrain « graffé » par les jeunes, lors du chantier international, à Chessy les Mines et enfin direction Lozanne pour visiter Cabanabulles, le Lieu

d'Accueil Enfants/parents.

Vers 12h30, retour à la salle des fêtes de Châtillon avec présentation des activités qui s'y déroulent : CAP sur la forme et ses 5 cours de remise en forme par semaine, les ateliers d'art floral, l'atelier Hip-hop pour ados, les soirées et concerts, la fête de Noël pour enfants, l'Assemblée Générale, ...

Enfin, repas partagé bien mérité, autour des spécialités salées de chacun et de l'apéritif et du dessert offerts par CAP.

Vers 14h, retour à CAP Générations pour une après-midi de réflexion « construire ensemble 2016 », en adéquation avec le nouveau projet social du centre. Quatre groupes de travail se sont constitués (animés par un adhérent et un salarié) et ont mis en commun leurs idées sur les thématiques Jeunesse, Famille, Activités tout public et Accompagnement social. Juste avant de prendre congé, un représentant de chaque groupe a présenté ce qu'il est ressorti de ce remue-méninges et inutile de vous dire que les échanges ont été productifs !

Parmi les demandes, les attentes et les idées, tout n'est pas réalisable, néanmoins, nous allons « travailler » ensemble à leur mise en œuvre, sans oublier de prendre en compte l'évolution du territoire et des habitants et tout en respectant nos missions : favoriser la participation des habitants, développer les relations intergénérationnelles, renforcer le lien social et lutter contre l'exclusion, l'isolement et la discrimination.

« La force de ce projet social, c'est que ce sont les habitants qui le bâtissent avec des professionnels, et en sont les responsables »
- Extrait du projet associatif 2015-2016 du centre social CAP Générations.

CAP - Cellule emploi

Nous vous invitons à consulter notre site interne, dans la rubrique « adultes » pour y trouver **TOUT sur la recherche d'emploi**, notamment des aides à la recherche avec les sites d'annonces locales et des conseils pratiques, le numéro de téléphone de la cellule emploi... etc.

Nos bénévoles vous accueillent lors des permanences, le lundi de 9h à 11h, le mardi de 16h à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30 dans nos locaux du second étage (entrée entre le bureau de poste et la boulangerie). Des annonces sont consultables dans l'allée, dans les voltiplast, mais il y en a beaucoup plus à votre disposition en haut.

Agenda décembre

Samedi 5/12, de 8h30 à 12h30, marché de Châtillon : les jeunes du secteur ados vendent des bougies et photophores qu'ils ont réalisés, pour financer leurs activités

Samedis 5, 12, et 19/12, de 9h15 à 11h45, Cabanabulles : Lieu d'Accueil Parents - Enfants à Lozanne

Mercredi 16/12, de 14h à 17h, fête de Noël pour les enfants : spectacle (Bestiaires), atelier créatif et goûter à la salle des fêtes de Châtillon. Gratuit, pour enfants (dès 2 ans) accompagnés d'un adulte - vos gâteaux maison sont les bienvenus.

Vendredi 18/12, de 9h à 11h30, atelier cuisine de Noël à CAP Générations (sur inscription)

Lundi 21/12, 10h-12h ou 14h-17h, art floral à la salle des fêtes de Châtillon (sur inscription)

Du lundi 21 au jeudi 24/12, activités pour les ados pendant les vacances de Noël : décoration du centre et grand jeu, équitation, Ciné, resto et marché de Noël à Lyon, atelier cuisine (sur inscription). Programme disponible dans nos locaux et sur notre site Internet.

A venir, en 2016

Dès le jeudi 7 janvier, reprise des séances de sophrologie : CAP sur la forme, les jeudis de 19h à 20h à CAP Générations (sur inscription)

Courant janvier, en soirée, conférence/débat « le mal être de l'enfant en milieu scolaire »

Du 15 au 19/02, camp de ski pour ados à Albiez-Montrond - inscriptions ouvertes dès le 2 décembre, aux horaires d'inscriptions du secteur ados (voir notre site).

Du 8 au 19/02, activités pour les ados pendant les vacances d'hiver - Sur inscription, dès la sortie du programme

Activités pour tous :

CAP Sur la forme : 5 séances de remise en forme par semaine, 5 jours et 5 horaires différents - inscription à l'année, en cours d'année ou au trimestre - 135€ l'année, 50€ le trimestre - **tarif réduit (- 10%) pour les moins de 26 ans.**

Atelier de discussion en anglais ou espagnol : Tarif annuel, au quotient familial - possibilité de s'inscrire en cours d'année s'il reste des places (tarif au prorata)

Les échecs : inscription à l'année ou en cours d'année - Atelier gratuit

Pour les enfants du primaire :

Atelier théâtre, un accompagnement scolaire différent : les jeudis d'école, de 17h à 18h15, à CAP Générations - il reste encore quelques places, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Pour vous renseigner, connaître nos horaires d'inscription, nous contacter :

**Centre social CAP Générations
Place de la poste - 69380 Châtillon
d'Azergues**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 04 72 54 48 76 - Email : cap.generations@numericable.com - Site Internet : www.capgenerations.org

Abnégation et courage à l'ADMR

Que faisiez-vous aux temps chauds ?

Question superflue, nous travaillions répondent les salariés et les bénévoles de l'ADMR. En ces mois d'été, de fortes chaleurs et de canicule, le nombre d'interventions d'aide aux personnes en difficulté, âgées ou handicapées ne diminue pas et leur déroulement ne se fait que très rarement dans des locaux tempérés par une climatisation. Qu'à cela ne tienne, il faut assurer la continuité des services d'aide à domicile, ménages, toilettes et portage de repas, car les difficultés liées à l'âge et le handicap ne connaissent pas de trêve.

En premier lieu il faut organiser mensuellement les plannings des intervenantes en partageant au mieux les tâches prévues chez chaque bénéficiaire en fonction de ses besoins mais aussi en fonction des qualifications de chaque salariée. Ensuite, chaque jour ayant son lot de surprise (bénéficiaires hospitalisés ou de retour à la maison ou parfois hélas situations aggravées, salariées en congés, malades ou accidentées) il faut réadapter ce beau planning si bien préparé.

Aude Maleysson, secrétaire administrative, est chargée de cette activité qui demande beaucoup de souplesse et de compréhension et parfois des qualités de jongleuse pour parvenir, dans l'urgence, à trouver des solutions qui doivent donner satisfaction aux bénéficiaires sans les perturber. Son sourire indéfectible, audible au téléphone, et sa compréhension des personnes aidées et de ses collègues intervenantes aident à faire accepter ces changements indépendants de la bonne volonté de tous. La bonne volonté et la compréhension des intervenantes, toujours disponibles pour aider à trouver des solutions, traduisent le respect qu'elles ont des bénéficiaires et la haute idée qu'elles se font de leur travail et de celui de leur collègue secrétaire.

Tout cela se passe dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir des bénévoles gestionnaires responsables de l'association qui, eux, doi-

vent œuvrer pour embaucher des remplaçantes en CDD ou CDI, orga-

niser les prises en charges des demandeurs nouveaux, assurer le portage des repas à domicile, facturer les services apportés, assurer les encaissements et les comptabiliser. Sans oublier l'organisation des réunions bimestrielles du conseil d'administration, l'assemblée générale annuelle, et la rédaction des ordres du jour et des comptes rendus. Les bénévoles doivent promouvoir l'activité en maintenant des relations publiques avec les élus et des professionnels de santé des communes concernées et en diffusant des informations au public par leur intermédiaire. Ils doivent aussi faire vivre la fédération en participant à des commissions et des formations.

L'ADMR de CHATILLON CHESSY recrute des bénévoles pour exécuter des tâches intéressantes et valorisantes au gré de ses envies et au rythme souhaité. C'est le bénévole nouveau qui choisit son activité et l'intensité de son dévouement, rien ne lui est imposé.

Un peu de temps libre à consacrer aux autres bénévolement : 04 72 54 42 29 bon accueil assuré.

A Plus

De Bobo à Châtillon, rencontre autour du bronze

Cet automne, Châtillon a eu la chance d'accueillir Abou Traoré, sculpteur de Bobo Dioulasso au Burkina Faso : une belle rencontre !

C'était un dimanche ensoleillé d'octobre, à côté du Mille Club, qui a accueilli tant d'artistes. Abou Traoré, sculpteur bronzier burkinabé, ami d'*A plus* de longue date, s'affaire autour d'un feu.

Depuis deux jours déjà il partage son art et son métier, ses connaissances et sa passion pour la sculpture.

Une conférence pour comprendre, des ateliers pour apprendre : Près de 30 enfants et adultes ont découvert sa technique.

Les œuvres ont été créées, avec passion et application.

Elles sont là, entourées d'argile. La cire fond. Abou Traoré attrape ces gangues d'argile et distille le bronze en fusion dans les espaces ainsi formés. Beauté du geste. Magie de la création.



Le temps suspend son vol...

Quelques instants après, les artistes en herbe font éclater la terre et découvrent leurs œuvres, le sourire aux lèvres.



Merci Monsieur Traoré de nous avoir rejoints et d'avoir partagé ces moments magiques avec nous.

Voici nos prochaines manifestations à noter dans vos agendas :

Le 19 décembre : Marché de Noël à Châtillon

Le 25 mars : Assemblée Générale à la salle des fêtes

Le 16 avril : concert à la salle des fêtes, reprises des musiques des *Shadows*

Les 4 et 5 juin : Les 20 heures, avec notre marché, un spectacle de conte, une conférence de *Terre et Humanisme*

Nous prévoyons d'autres animations dans les mois à venir, telles que des projections de films burkinabés.

www.association-aplus.com

(Anne-Laure Clément)

Le petit Chessillon : Jardin passerelle de Châtillon

Le jardin passerelle, situé à l'étage du bâtiment de l'école primaire, accueille les enfants, âgés de 2 ans et ce, jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.



Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis et ferme 1 semaine à chaque période de petites vacances scolaires, ainsi qu'au mois d'août.

Il est ouvert de 7h30 à 18h, et a une capacité d'accueil de 12 enfants simultanément.

Les familles sont accueillies par des professionnelles de la petite enfance qui ont à cœur de leur proposer un environnement chaleureux et bienveillant, en se souciant du rythme et des besoins de chaque enfant.



Cette année, l'équipe est composée de Laetitia, éducatrice de jeunes enfants, responsable du secteur, Christelle, auxiliaire de puériculture et Angélique, titulaire du CAP petite enfance, qui remplace Karine, de retour en janvier 2016.

Les 20 enfants accueillis, fréquentent le jardin passerelle entre 1 journée et 4 jours,

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'un riche partenariat avec l'équipe de la médiathèque, qui nous accueille sur place, et vient nous proposer des temps de lecture sur la structure.

Nous travaillons en partenariat avec la directrice de l'école maternelle qui nous accueille à partir de janvier sur des temps d'activités partagés.



Nous maintenons une étroite collaboration entre les structures Multi accueil et la passerelle de Chessy, afin d'enrichir nos pratiques et d'établir une continuité dans l'accueil que nous proposons aux familles.

Pour tout renseignement concernant la rentrée de septembre 2016, vous pouvez contacter Marie-line MICAUD, directrice du secteur petite enfance de Chessy/Châtillon, au 04/72/54/26/82.

Mines de Liens

Jeudi 26 novembre, l'AMAP Paniers de Liens a organisé sa fête de l'AMAP à la salle des fêtes de Chessy. Pendant une plage de distribution des paniers étendue pour l'occasion de 18h à 20h, les visiteurs, adhérents de l'association ou nouveaux venus, ont pu rencontrer les producteurs de l'AMAP, déguster leurs produits, échanger sur leurs pratiques. Légumes, fromages, pain, rillettes, bière, pesto, fruits... autant de gourmandises qui ont ravi les papilles ! De plus, Mines de Liens offrait le vin chaud et une délicieuse soupe de fanes, preuve s'il en fallait que dans de bons légumes bio et locaux, rien ne se perd ! Tout au long de la fête, les visiteurs ont pu participer à la tombola en soupesant un panier garni de produits de l'AMAP et en essayant de deviner son poids. De 5 à 18 kg, les pronostics furent plus que variés ! C'est finalement dans le juste milieu, à 11,6 kg que se situait la vérité. Les deux participants ayant deviné au plus proche ont remporté chacun un panier garni et les quatre suivants ont reçu un petit lot de consolation. La fête s'est terminée sur un repas partagé entre les adhérents, où chacun avait apporté un plat à mettre en commun. Les appétits étaient déjà un peu émoussés après toutes les bonnes choses dégustées en début de soirée, mais la convivialité aidant, l'appétit est revenu en mangeant ! Comme toujours, beaucoup de bonne humeur, mais avec un peu plus de temps pour faire mieux connaissance et échanger plus longuement.



Mines de Liens, ce n'est pas que l'AMAP, c'est en tout 8 ateliers qui se veulent acteurs du développement local :

Atelier SEL (Système d'Échange Local),
Atelier Eau,
Ciné-débat citoyen Mines d'Images,
Jardin partagé,
Groupement d'achats Mines d'achats
et les deux nouveaux venus :
Atelier Poulailler collectif
Atelier RéCré.

Événements à venir :

* Le nouvel atelier **RéCré (Recyclage – Réparation – Création)** vous accueille **samedi 19 décembre de 9h à 12h au Mille-Club de Châtillon**, près de la salle du Lac, pour dire non au gaspillage et prolonger la durée de vie de nos objets du quotidien. Venez réparer ou apprendre à réparer vélos, textiles, matériel informatique, électrique ou électronique... Le petit-déjeuner est offert par la Biocoop des Monts d'or.

* Les **Jardiniales**, grand événement de troc, vente et découvertes autour du jardin, auront lieu le dimanche **24 avril 2016**. Dans l'attente du programme détaillé, notez la date dans vos agendas !



Pour toute information sur les activités de nos ateliers, vous pouvez nous contacter par e-mail, consulter notre site Internet, ou encore mieux, venir nous rencontrer, notamment le jeudi soir entre 18h30 et 19h30 à la salle des fêtes de Chessy, pendant la distribution des paniers de l'AMAP !

Contact : minesdeliens@gmail.com,
www.minesdeliens.org

mines
de liens

Collège Simone Veil

Courant septembre, les éco-délégués de l'an dernier ont reçu des mains de Madame Attagniant, Principale du collège, un diplôme valorisant leur engagement dans les actions éco-citoyennes.

Étaient présents lors de cette manifestation différents personnels du collège : M. Lelong, Principal adjoint, Mme Seytier, intendante, Mme Lavadoux, Conseillère Principale d'Éducation, Mme Boislème, professeur documentaliste, M. Causse, professeur de technologie, deux animateurs de Cap Génération, M. Bornard et Mme Varraux, élus à la Mairie de Châtillon.



Pour rappel, le collège Simone Veil s'est engagé l'an dernier dans une démarche d'Établissement en Développement Durable, plus simplement appelée E3D. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce sigle ?

C'est un collège qui s'engage à mener des actions d'éducation au développement durable dans les disciplines, mais aussi en dehors des temps classiques de cours. Ce projet s'inscrit dans le projet d'établissement, il s'adresse aux élèves volontaires et à l'ensemble des adultes. Il met en œuvre des partenariats afin d'ouvrir l'« école » sur son territoire.

C'est un collège qui s'engage dans des actions en faveur de l'environnement, d'économie, d'énergie, d'eau, de lutte contre le gaspillage alimentaire ... mais aussi dans des actions de solidarité, territoriales ou internationales.

Cette nouvelle année, nos éco-délégués encadrés par CAP Génération mettent en œuvre une collecte de jouets auprès de tous les élèves du collège, pour compléter le travail déjà effectué par cette association au cours de ses interventions dans différents villages sur le temps éducatif péri-scolaire.

Collecte de jouets pour les enfants défavorisés



Un autre exemple de projet : à Simone Veil nous travaillons déjà depuis quelques années en lien avec la mairie, mais aussi avec des entreprises du secteur (la Cimenterie Lafarge, la Caisse Régionale du Crédit Agricole) qui nous ont apporté un soutien financier plus particulièrement pour le projet « Énergie et Développement Durable » auquel participent tous les élèves de 3^o du collège.

Certains de nos élèves poursuivent cette action en s'engageant dans la production d'affiches, de diaporamas, de maquettes et de robots qui vont concourir lors d'une rencontre réunissant plus de 10 collèges, lors de la journée Défi solaire qui se déroule au lycée Branly à Lyon courant mai.

Les écos-délégués « jardiniers » de cette année, suite au travail déjà amorcé l'an passé, vont, ce vendredi 4 décembre, planter 10 arbres fruitiers au sein du collège, arbres fruitiers offerts dans le cadre d'un concours « Artisan du végétal » par les Pépinières Imbert d'Anse.

Pourquoi planter des arbres ?

On plante des arbres pour récolter des fruits, (sans pesticide, ni engrais chimique), pour permettre une meilleure biodiversité dans notre environnement de tous les jours mais aussi pour apporter notre petite contribution aux luttes contre le changement climatique. (Les arbres piégeant pour grandir le dioxyde de carbone qui augmente l'effet de serre). Cet exemple de réalisation permet aux élèves de mieux comprendre les enjeux de nos actions éco-citoyennes.

Association

Kaléidoscopes, arts en mouvements

L'association Kaléidoscopes, arts en mouvements

va explorer cette année le thème du VEGÉTAL, vous pourrez voir l'exposition des travaux de l'atelier à l'église et à la mairie de Chatillon les 1^{er}/2 et 3 avril ou sur le site www.breme.net.

Nous travaillerons aussi sur les matériaux de récupérations et les acrobates.

3 jeunes passionnés d'art : Mathilde Haberer, Mélanie Mathieu et Alexandre Vert qui fréquentent l'atelier vont exposer leurs travaux personnels à la médiathèque de Chatillon du 23 janvier au 11 février.

L'atelier propose des stages tout au long de l'année, une bonne idée de cadeaux pour

vos proches ! N'hésitez pas à nous contacter pour nous demander nos « chèques cadeaux ».

Stages en demi-journée de 14h à 17h :
Activité libre à la création

Le samedi 6 février /Le samedi 2 avril/Le samedi 28 mai

Le mercredi 6 juillet/Le jeudi 7 juillet/Le vendredi 8 juillet

Le samedi 9 juillet

Stage gestuelle et couleurs : Eveil des sens par le corps et les arts plastiques les 2 et 3 juillet après midi, accompagnement par une relaxologue.

Pour plus de renseignements ; Marina 04 26 65 87 65 ou marina@breme.net

Une belle collaboration : Jeunes de la MFR de l'Arbresle, à vos pinceaux !!

Pour un projet de la **Maison Familiale de L'Arbresle**, en partenariat avec l'atelier **Kaléidoscope** de Châtillon animé par Marina, **l'association Puces Café**, a récupéré des petits meubles sur lesquels **les jeunes de la MFR** vont exercer leurs talents en les transformant complètement ! Un beau défi !



Ils vont les décaper, les poncer et, en même temps, avec leurs professeurs, ils étudieront divers courants de peinture qui vont inspirer leur travail.

Une découverte proposée à ces jeunes, pour donner une deuxième vie aux petits meubles en jouant avec leur imaginaire.

De plus, ils deviendront solidaires avec une association locale, puisque leurs oeuvres seront vendues

le **samedi 26 mars** à Châtillon, dans la salle du conseil de la Mairie, **au profit de Puces Café**.

KIMOCHI

L'association **KIMOCHI** : "Qi Gong et Taï ji en Vallée d'Azergues", propose des ateliers de Qi Gong auxquels chacun peut participer, qu'il ait déjà ou non une expérience de cette pratique.

Les dates prévues pour 2016 : les 3 et 24 Janvier, 7 février, 13 mars, 21 mai, 5 et 19 juin.

Ces ateliers ont lieu le dimanche matin de 9h à 11h30 au Dojo de Châtillon (Inscription auprès de Christel au 06 79 36 29 39 ou par mail tc3info@orange.fr).

Tout au long de l'année, les cours ont lieu comme suit :

Qi Gong le mardi de 16h45 à 18h15 et 19h30 à 21h et le jeudi 14h à 15h au Dojo de Châtillon.

Taï ji mercredi de 18h à 19h15 à la salle des fêtes de Chessy, et Jeudi 15h à 16h au Dojo de Châtillon (à la suite du cours de Qi Gong).

N'hésitez pas à vous renseigner, à essayer ces pratiques bénéfiques pour le corps et l'esprit.

T3C

Des nouvelles du T3C sur ce début de saison

Côté licenciés : ça y est ! La barre des 200 adhérents est de nouveau franchie ! Merci aux fidèles et bienvenue aux nouveaux ! Sur ces 205 licenciés, 160 prennent des cours avec notre professeur, Sébastien Bovagnet. Pas moins de 24 heures de cours sont données chaque semaine. L'école de tennis se porte à merveille !

Côté compétition : les championnats par équipe sénior 35+ viennent de se terminer ! Une équipe féminine a joué en 3^{ème} division et 2 équipes hommes ont joué respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} division. Les femmes arrivent 6^{ème}, mais beaucoup de positif dans ces journées conviviales et surtout plusieurs nouvelles recrues ! Nos 2 équipes hommes arrivent chacune à la 5^{ème} place.

Les 15/16 ans ont eu aussi démarré leur championnat. Et cette année Le club est fier d'avoir dans cette catégorie, pour la première fois de son histoire, une équipe filles ! ! Nos 3 joueuses, Marie-Alix, Clara et Lou prennent plaisir à jouer ensemble et découvrent la compétition. Bravo à vous les filles, rien que pour vos sourires et votre participation ! Nos 2 équipes garçons (3^{ème} et 5^{ème} division) ont l'habitude de participer. Hugo et Ange



ont une victoire et une défaite au compteur, puis Guillaume, Antoine et Benoit 2 défaites, mais la victoire n'était pas très loin!!

Côté travaux : vous avez certainement remarqué le début des travaux sur le site de Chessy ! Un tout nouveau club house est en train d'être monté, principalement financé par le club. Au printemps, le T3C organisera une journée conviviale pour l'inauguration de ce local. Vous serez tenus informés rapidement. En attendant la fin des travaux et afin de permettre à la pelouse de repousser, merci de vous garer au parking prévu à cet effet de l'autre côté de la route juste en face des terrains refaits à neuf cet été.

Côté nouveautés 2016 : les membres du bureau, avec l'aide d'un groupe de licenciés impliqués dans la vie de notre club, préparent de nouvelles animations tennistiques pour 2016 ! Suivez les actualités sur notre compte facebook ([tc3chessychatillon](https://www.facebook.com/tc3chessychatillon)) ou sur notre site WEB (www.club.fft.fr/t3c) ... et surveillez vos mails !

PUCES CAFÉ

L'Association a soufflé ses **3 BOUGIES** cette année et a fêté avec succès son anniversaire lors de la **Braderie du 24 octobre.**

Vous n'êtes pas encore venu prendre un café et une pâtisserie dans la boutique ou sur la terrasse de Pucés Café après avoir chiné objet ou vêtement ? Vous n'avez pas encore fait un don en articles de tout genre les premiers samedis du mois ? On vous attend avec joie !

Vous nous connaissez déjà ? Alors, n'hésitez pas à parler de nous. Vous contribuerez ainsi à la réussite de cette aventure qui a déjà permis de donner environ 30 000 € à des associations locales qui en ont grand besoin. Les temps sont durs pour les associations à caractère social et notre contribution les aide beaucoup. En octobre, nous avons participé (3000,00€) à l'achat d'un four pour la cuisine d'Oasis et donné un petit coup de main à La Halte et à LEA.

La boutique fonctionne bien grâce aux bénévoles qui se mobilisent dans les diverses activités :

permanences mercredis et samedis, décoration de la boutique, récupération des dons, mise en boutique, tri, confection de gâteaux, entretien de la boutique, réunions diverses, voyages à Oasis qui recycle les surplus.

Si vous voulez nous rejoindre, jeunes, moins jeunes, pour donner un coup de main et partager l'ambiance chaleureuse de Pucés Café, n'hésitez pas ! **Vous serez accueillis à bras ouverts.**

Il y a, même une fois de temps en temps, une mission pour vous dans ce qu'il y a à faire : être bénévole n'est pas forcément un engagement quotidien. Votre présence, même quelques fois dans l'année sera appréciée. Et les **repas de bénévoles** sont des moments privilégiés de convivialité et d'échange !

MERCI aux donateurs qui nous permettent d'exister en apportant vêtements, livres et objets en bon état.

(merci de respecter les dépôts les 1^{er} samedis du mois)



MERCI aux bénévoles qui donnent leur temps.

MERCI à nos nombreux visiteurs qui aiment notre Boutique.

MERCI à la Mairie qui met locaux et parking à notre disposition.

MER...(ci) aux cambrioleurs qui prennent la Boutique pour une banque espérant trouver fortune ! Rappelons qu'il n'y aura **JAMAIS D'ARGENT** dans cette boutique.

BONS CADEAU de 5 €. Achetez-en un ou plusieurs et l'heureux destinataire pourra les dépenser en une ou plusieurs fois, dans la Boutique.

Boutique ouverte le **8 décembre** de 18h à **22h.**

Boutique fermée aux vacances de fin d'année, **du 19 décembre au 8 janvier.**

Réouverture le 9 janvier 2016 !

Pas de dépôts de DONNS en janvier. Le prochain jour des dépôts sera **le 6 février 2016.**

Notre prochaine **BRADERIE** aura lieu **le 26 Mars 2016.** On compte sur votre soutien !

**Visiteurs ou bénévoles, nous souhaitons vous revoir ou vous accueillir, en 2016 !
A bientôt !**

RAMI, JOUJOBUS

c'est quoi ?



C'est un Relais Assistants Maternels Itinérant qui se déplace sur les communes de la CCBPD. Il été créé en 2011 pour rompre l'isolement des assistants maternels. Il est ouvert à tous les assistants maternels agréés du territoire.

La spécificité du Joujoubus est de se déplacer pour offrir aux différents publics ses services.

Les temps collectifs ouverts aux assistants maternels et aux enfants dont ces derniers ont la garde, ont lieu dans des salles mises à disposition par les mairies. Cela peut être des salles des fêtes, communales, salle d'évolution ou de garderie péri-scolaire dans les écoles.

Ce sont des temps de socialisation pour les enfants et des temps de professionnalisation pour les assistants maternels.

L'accueil est libre et se déroule de 9heures à

Ecole de musique

Chatillon-Chessy

Le bilan de la rentrée :

Avec **74 élèves** inscrits, pour la saison 2015-16, l'association de l'école de musique de Chatillon-Chessy (école de musique des pierres dorées) continue de répondre à un vrai besoin dans l'accompagnement des pratiques musicales, avec la collaboration de 8 professeurs et d'un bureau de bénévoles !

Avec Elodie Baudon (violon), Simon Barboux (accordéon) et Amandine Ferrier (bassin d'instruments), l'école renouvelle son équipe d'enseignant (e)s.

Si quelques ateliers ont fermé cette année faute de candidats, (Batucada, Éveil musical et initiation à la guitare), d'autres ont ouvert : le bassin d'instruments pour les 5/6 ans, un atelier rock, un ensemble guitare classique, un orchestre junior et enfin une chorale enfants. Il reste d'ailleurs des places pour la chorale enfants si certains parents souhaitent encore y inscrire leurs enfants.

La saison 2015-16 :

La saison est placée sous le signe de changements de fond, avec le rapprochement en cours de l'école de musique de Chatillon-Chessy, avec celles du Bois d'Oingt, et de Charnay.

11heures.

Un planning est établi à l'avance avec les dates de passage sur les différentes communes et il est envoyé à chaque assistant maternel agréé.

Des temps forts sont proposés tout au long de l'année, carnaval, chasse aux œufs, pique-nique, semaine du gout, spectacle de Noël ...

Des soirées débats sont organisées dans le cadre de la professionnalisation des assistants maternels.

Des permanences sont mises en place pour aider les parents dans leur fonction d'employeur et également pour les assistants maternels pour les accompagner dans leur profession. Elles ont lieu les lundis et mercredis de 14heures à 17heures sur rendez-vous, dans les locaux de la CCBPD au Bois d'Oingt.

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez contacter l'animatrice :

Christine CHAMPAGNON

Tél : 06 18 30 90 68

Mail : rami.joujoubus@hotmail.fr

Ces regroupements d'écoles de musiques sont devenus incontournables pour obtenir les subventions sans lesquelles les écoles ne peuvent continuer à fonctionner.

C'est une chance pour Chatillon-Chessy de pouvoir rejoindre un ensemble qui sera dynamique et disposera de plus de moyens pour assurer sa mission grâce aux synergies qui en découlent. Le choix et la mise en place d'une mutuelle pour les professeurs dès janvier 2016 s'est faite ainsi en commun avec les trois écoles.

Il est important de s'impliquer dans la vie de l'association pour bien représenter les intérêts des habitants de Chatillon-Chessy.

En début d'année, des auditions d'élèves auront lieu à Chatillon, « en petits comités ». La présence des parents est plus que souhaitée..

Les 10 ans de l'école ! :

Enfin l'année 2016 sera celle des 10 ans d'existence de l'école de musique de Chatillon-Chessy, ce qui sera l'occasion d'un grand concert qui aura lieu le xxxx. Nous aurons bientôt l'occasion de donner plus d'informations sur l'événement.

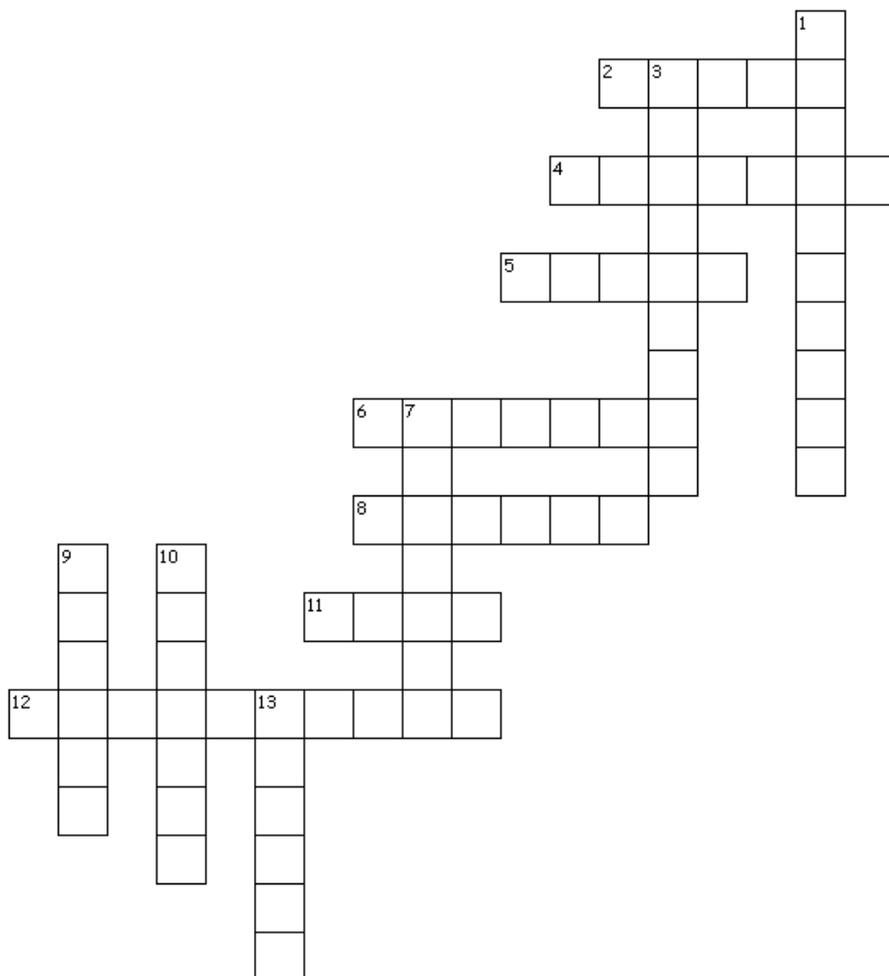
musique.chatillon@numericable.fr

La page ludique

Le saviez-vous ?

Le bâtiment de l'actuelle Mairie a été inauguré en 1864 et abritait l'école communale jusqu'en 1954.

Châtillon croisé



Horizontal

2. peut être primaire
4. hameau confluent
5. il y en aurait onze à Chatillon
6. boutique du moyen âge
8. famille dont le blason de Chatillon est issu
11. Canal qui sert à conduire les eaux à la roue d'un moulin
12. hameau de Chatillon

Vertical

1. toujours nouveau en novembre
3. on en a compté jusqu'à 12 à Chatillon
7. Lassalle aussi en est un
9. il y en avait un près de la mairie jusqu'en 1967
10. Boyeux Le Suc et Biers en sont
13. à vent ou à café

DATES A RETENIR

- 12 décembre 12H12 flash mob sur la place du marché » Si j'étais un livre »
- 16 h salle du lac « Contes en Gourmandise » et goûter d'anniversaire avec 30 bougies
- 16 décembre Noël de CAP
- 18 décembre Le petit gourmet repas de Noël
- 23 décembre Cap Noël solidaire
- 12 janvier 2016 12H Club Primevère Repas et A.G.
- 16 janvier Accueil nouveaux Châtillonnais à 9h30
- 16 janvier Vœux du maire à 17h30
- 23 janvier La boule fraternelle 12h repas
- 30 janvier Badminton tournois
- 16 février Club Primevère Bugnes
- 26 Février Société de chasse casse-croûte
- 6 mars Société de chasse Banquet
- 12 mars Soirée du foot
- 19 mars Bourse aux collections (CPVA)
- 27 mars Concours de belotte (société de chasse)
- 9 avril concours de belotte club "Primevère
- 12 avril Evènement médiathèque : pièce de théâtre « Papa » salle des fêtes de Chessy
- 11 au 15 Stage de foot
- 18 au 22 Stage de judo
- 18 au 22 Stage de tennis
- 23 et 24 « Les JARDINIALES » Mines de Liens
- 30 avril et 1^{er} Mai Fête des classes en 6
- 30 avril concert annuel de l'école de musique au caveau Mathelin

8 Décembre 2015

Merci pour ce beau moment !



**Toute l'équipe municipale vous souhaite de
bonne fêtes de fin d'année**

Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici